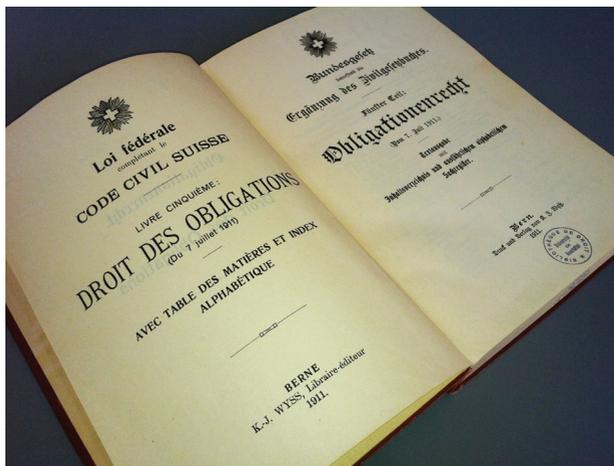


# Leçon inaugurale

## Vers une décodification du droit des obligations ?

Il y a un siècle, le Parlement suisse adoptait le Code des obligations. Ce texte était censé régler tout le domaine du droit des obligations, d'une manière simple, sûre et flexible. Le fait est qu'il a bien rempli son rôle, sous réserve de quelques modifications. L'affirmation peut paraître paradoxale, tant la société a dans le même temps connu de bouleversements. Cela tient largement à l'évolution des autres modes d'adoption des normes.

L'objectif de cette leçon sera de présenter les facteurs contemporains d'évolution du droit des obligations et de faire une analyse du phénomène, de sa portée et de son évolution.



FACULTÉ DE DROIT

Professeur  
Blaise Carron

Chaire de droit des obligations  
et introduction au droit

La leçon inaugurale aura lieu  
le **mercredi 17 octobre 2012** à 18h15  
Aula du 1<sup>er</sup>-Mars 26